

## LES PARTENAIRES DE CETTE ACTION



# PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS LE TRANSPORT ROUTIER : UN CHARGÉ DE MISSION PRÉVENTION VOUS ACCOMPAGNE GRATUITEMENT\* EN OCCITANIE



\* Avec le soutien de l'Assurance maladie - Risques professionnels, de CARCEPT-Prev et de la DIRECCTE, l'AFT apporte jusqu'au 30 juin 2019 une réponse concrète et innovante : un accompagnement sur-mesure à la réduction des risques professionnels.



**Pourquoi s'engager dans une démarche de prévention ?**

### Enjeux économiques :

réduire les coûts liés aux accidents du travail et maladies professionnelles, ainsi que les risques de désorganisation dans l'entreprise

### Enjeux humains :

limiter le turn-over, l'absentéisme, les conflits ; maintenir dans l'emploi ; développer les compétences ; intégrer les travailleurs handicapés dans l'activité

### Enjeux réglementaires :

répondre aux obligations des employeurs (document unique, protocoles de sécurité)

### Enjeux d'image pour l'entreprise :

améliorer son attractivité ; afficher sa performance

### Prioritairement les entreprises de transports de marchandises et de voyageurs jusqu'à 50 salariés

qui souhaitent un appui extérieur pour agir sur l'amélioration des conditions de travail de leurs salariés.

**Qui peut bénéficier de son aide ?**

### Un accompagnement gratuit et sur-mesure

pour des entreprises volontaires à la mise en place d'une démarche de prévention des risques

### Une expertise des risques

professionnels dans votre activité

### Des propositions adaptées à votre entreprise

**Un engagement** jusqu'au bout du projet de prévention que vous aurez choisi

### Des outils adaptés à vos besoins

### Des solutions simples et efficaces

Des informations sur les **aides financières** existantes

La mise à disposition des **bonnes pratiques dans votre région**

Une méthode permettant **d'améliorer votre performance globale**

**Que propose le Chargé de Mission Prévention ?**

**Concrètement, en quoi consiste cet accompagnement ?**

**Quels bénéfices en retirez-vous ?**

Pour contacter le chargé de mission de prévention de l'AFT en Occitanie :  
**Georges MACHADO**

Mob : **06 23 27 31 19** - Tel : **05 61 99 47 87**  
Courriel : **georges.machado@aft-dev.com**

# LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT GRATUIT\* DANS VOTRE DÉMARCHE DE PRÉVENTION



\* Avec le soutien de l'Assurance maladie - Risques professionnels, de CARCEPT-Prev et de la DIRECCTE, l'AFT apporte jusqu'au 30 juin 2019 une réponse concrète et innovante : un accompagnement sur-mesure à la réduction des risques professionnels.

Pour contacter le chargé de mission de prévention de l'AFT en Occitanie : **Georges MACHADO**  
Mob : **06 23 27 31 19** - Tel : **05 61 99 47 87**  
Courriel : **georges.machado@aft-dev.com**